

République française

Département de l'Hérault



Commune de Rosis

Séance du 7 Février 2011 à 20 h 30

Membres présents: - M. Jacques MENDES – M. René MAGNALDI – M. Daniel BOURDON – Mlle Nathalie MENDES – M. Germain FARENQ – M. Moïse ROQUES.

Membre (s) absent(s) excusé(s): – M. Eric NAUTRE ( Pouvoir à Jacques Mendes)- Mme Arlette ARAGON (Pouvoir à René Magnaldi )– M. Gérard LUNA ( pouvoir à Nathalie Mendes)- Mme Sandrine LECLERCQ (pouvoir à Daniel BOURDON).

Secrétaire de séance : - Nathalie MENDES

ELECTIONS CANTONALES DU MOIS DE MARS 2011

« De 20 H 30 à 21H 00 »

ACCUEIL DE J.L.FALIP, CONSEILLER GENERAL SORTANT, CANDIDAT AUX PROCHAINES ELECTIONS CANTONALES ET DE SA SUPPLEANTE Madame Martine METIBIE.

REUNIONS PUBLIQUES ( salle polyvalente d'Andabre)

*M. Luc SALLES Le 10.03.2011 à 18H30 – M. JL FALIP le 14.03.2011 à 18h00 – M.COUPIAC le 17.02.2011 à 18h*

Ordre du jour

0/1 .Statistiques de Janvier 2011 du site internet [www.rosis-languedoc.com](http://www.rosis-languedoc.com)

0/2 .Approbation du P.V de séance du Conseil Municipal de janvier 2011

1. Lancement du schéma directeur d'alimentation en eau potable
2. Association Culture et tradition
3. Demandes de soutien pour l'organisation d'une classe de neige
4. Plan de résorption des zones blanches de la téléphonie mobile
5. Electrification rurale – Eclairage Public
6. DDTM- ATESAT - projet de restauration de la voirie communale
7. DDTM./ ATESAT (suite) – Recensement des murs de soutien communaux
8. HAMEAU D'HERIC-projet de restauration d'entretien et de débroussaillage
9. Reforme territoriale -
10. SIVOM pour la gestion du Caroux Espinouse - Projet de dissolution
11. Projet d'acquisition d'une lame a neige pour déblayer les hameaux
12. Demandes de subventions - Collège et divers autres associations.

**0/2 - Approbation du PV de séance du dernier Conseil Municipal du mois de janvier 2011**

**Nombre de voix :** Pour : 10 contre : / abstention : /

**1 - LANCEMENT DU SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la réunion de présentation du schéma directeur d'alimentation en eau potable qui s'est tenue en Mairie, en présence du Conseil Général, de l'ARS, du SM de la vallée de l'Orb et Lirou et du Cabinet Ginger, en charge du dossier.

Dans le cadre de cette étude, des équipements de sectorisation, de suivi et de comptage, seront installés (vannes, compteurs, ...) afin d'améliorer la connaissance des débits prélevés, distribués et de définir le plus précisément possible le rendement des réseaux actuels et les secteurs les plus fuyards.

Il indique que la priorité actuelle réside dans la pose de compteurs sur les bassins, dans un premier temps, chez les abonnés desservis par des sources sous gestion communale, ensuite.

Il précise que ces équipements seront mis en place sur l'ensemble des hameaux concernés (Douch, le Cabaret, Perpignan de la Grave, La Fage, Madale, Sénas, le Tourrel, le Cros, La Palisse, ...),

D'autres réunions sur le terrain auront lieu, notamment pour préparer la DUP des sources qui seront retenues.

**Avis de Conseil :**

***Le Conseil approuve et prend acte de ces informations***

**Nombre de voix :** pour : 10 contre : / abstention : /

**2 - ASSOCIATION CULTURE ET TRADITION - SPECTACLE D'ANDABRE**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil du courrier que vient de nous adresser le PDT de L'association Culture et Tradition qui tient, dans le cadre de la convention avec la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc, à organiser cette année sur notre commune un spectacle gratuit au cours du mois de juillet.

Il indique que l'an dernier, à la satisfaction générale, trois musiciens ont animé la fête de Compeyre.

Il propose donc que cette année, nous organisions une soirée gratuite à Andabre, soit dans la cour d'honneur soit dans la salle polyvalente, le samedi 23 Juillet 2011.

Il demande aux deuxième adjoint de bien vouloir s'occuper de cette manifestation qui va nécessiter quelques préparatifs (accueil des artistes (6), préparation estrade, dîner, lumière etc...).

Il demande aux membres du Conseil d'examiner et de s'exprimer sur cette proposition.

**Avis de Conseil :**

***Le Conseil émet un avis favorable à l'organisation de ce spectacle à Andabre***

**Nombre de voix :** pour : 10 contre : / abstention : /

**3 - PROJET DE COUVERTURE DES ZONES BLANCHES DE TELEPHONIE MOBILE**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil, que l'assemblée départementale a approuvé à l'unanimité la participation de la collectivité à la phase complémentaire du plan de résorption des zones blanches de la téléphonie mobile sur le secteur de Rosis.

Il indique que le Conseil Général assure la maîtrise d'ouvrage de la construction d'infrastructures passives permettant de couvrir la commune de Rosis.

Il indique que l'emplacement choisi est situé à « Roguenard », dans une zone communale et que cet ouvrage n'affectera en rien l'esthétique paysagère du site.

Il rappelle que l'antenne sera utilisée par trois opérateurs (Orange, Bouygues, SFR)

**Avis de Conseil :**

***Le Conseil se réjouit de cette information de nature à mettre la téléphonie mobile au service de toute cette zone.***

**Nombre de voix :    pour :    10                    contre :    /                    abstention :    /**

**4 -                    ELECTRIFICATION RURALE                    -                    ECLAIRAGE PUBLIC**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'il vient de demander à la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc de programmer, sur l'exercice budgétaire 2011, **la 2<sup>e</sup> tranche de travaux d'enfouissement du réseau moyenne tension et de l'éclairage public**, des cantines d'Andabre, jusqu'au transformateur proche de l'église.

Il indique que le montant des travaux **à la charge de la communauté de Communes** s'élève à :

- **19 000 € (subvention déjà votée et déjà déduite)**, pour l'enfouissement des réseaux
- **18 000 €** pour l'éclairage public.

Il indique qu'en ce qui concerne l'enfouissement du réseau France Télécom et de raccordement des usagers, les frais de ces travaux dont le montant, subvention déduite, s'élève à **4 000 €**, doivent être supportés par la commune et qu'il y a donc lieu d'engager la dépense nécessaire à l'enfouissement du réseau France Télécom sur l'exercice budgétaire 2011 .

Il informe les membres du Conseil qu'il va faire application des dispositions de **l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales** l'autorisant à signer la convention avec France Télécom pour l'enfouissement du réseau.

**Avis de Conseil :**

***Le Conseil émet un avis favorable à la réalisation de ce projet et autorise le Maire à inscrire la dépense d'enfouissement du réseau France Télécom au budget 2011.***

**Nombre de voix :    pour :    10                    contre :    /                    abstention :    /**

**5 -                    CALENDRIER DE L' ORGANISATION D'EPREUVES SPORTIVES ET CULTURELLES**

**Le 15 AVRIL 2011**

***OUVERTURE DE LA MAISON DU MOUFLON ET DU CAROUX DE DOUCH***

**Le 22 AVRIL 2011**

***JOURNEE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION AUX ECOSYSTEMES  
DU MASSIF DU CAROUX ESPINOUSE - ACCUEIL DU 5000<sup>ème</sup> VISITEUR***

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil d'envisager d'organiser, dès le printemps prochain, à l'occasion du passage du **5 000<sup>ème</sup> visiteur de la Maison du Mouflons et du Caroux de Douch**, une journée d'information et de sensibilisation aux écosystèmes du Massif du Caroux-Espinouse.

Il indique que cette journée pourrait avoir lieu après les échéances électorales de Mars **2011**, probablement **le 22 avril 2011**, suivant un programme qui pourrait être ainsi défini :

- **09h30** - Accueil entrée du hameau de Douch avec visite du Hameau
- **11h00** - Information commentée par le CPIE sur le Mouflon et les écosystèmes du Massif du Caroux.
- **12h00** - Accueil du 5000<sup>e</sup> visiteur en présence de Béatrice Négrier Vice-Présidente de la Région L.R.
- **14h00** - Déplacement sur le terrain avec un agent du CPIE afin de découvrir, pour ceux qui le souhaitent, les écosystèmes du massif du Caroux.

**Avis de Conseil :**

**Le Conseil émet un avis favorable à l'organisation de cette journée d'information et autorise le Maire à solliciter la participation du CPIE de la Salvetat s/Agout.**

**Nombre de voix :    pour :    10            contre :    /            abstention :    /**

**Le samedi 10 SEPTEMBRE 2011**

**RANDO COMMUNAUTAIRE**

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil qu'il organise depuis quelques années, avec le soutien des membres du Conseil, une rando-promenade pour tous les membres de la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc.

René Magnaldi aura la charge de proposer un itinéraire pour celle de cette année, qui aura lieu le **Samedi 10 Septembre 2011.**

Cette rando, qui est fort prisée, rassemble les adeptes marcheurs de cette communauté qui se retrouvent ensuite autour d'un repas de cohésion dont la participation sera fixée ultérieurement.

Il indique que cette année, il sera proposé à l'issue de la rando, une visite de « la Chaîne thermale du Soleil » où un soin sera dispensé aux personnes qui se seront inscrites, le montant de la participation repas compris sera communiqué ultérieurement.

**Avis de Conseil :**

**Le Conseil prend acte de l'information.**

**Nombre de voix :    pour :    10            contre :    /            abstention :    /**

**Le dimanche 25 SEPTEMBRE 2011**

**RANDO COMMUNALE**

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil que la 6° édition de la rando communale l'an dernier fut une superbe réussite avec plus de 200 participants au départ de cette épreuve.

Il propose, suite à ce franc succès, de reconduire l'épreuve au **dimanche 25 Septembre 2011**, sur un nouvel itinéraire qui devra comporter une partie d'une dizaine de kms et un parcours global comprenant entre 15 et 18 kms, qui sera préparé, proposé et reconnu par René Magnaldi.

Il précise également qu'à cette occasion seront associés, comme l'an dernier, les partenaires institutionnels tels le Conseil Général, le Conseil Régional, le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc les eaux de la Salvetat, de la Vernière et la Chaîne thermale du Soleil.

**Avis de Conseil :**

**Le Conseil émet un avis favorable à l'organisation de cette rando et souhaite proposer aux randonneurs avant le départ un petit déjeuner et au retour un gouter.**

**Nombre de voix :    pour :    10            contre :    /            abstention :    /**

**6 – DDTM - ATESAT - PROJET DE RESTAURATION DE LA VOIRIE COMMUNALE**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil que, dans le cadre de la convention qui nous lie avec la DDTME (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), l'ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des Raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire), de solliciter ces services pour élaborer un dossier de subvention auprès du C G 34 afin d'engager des travaux de restauration de la voirie communale et rurale.

Il propose aux membres du Conseil l'ordre de priorité des voies communales et rurales qui nécessitent d'être restaurées :

**La Traversée de Madale - Chemin du Calvaire - Lafage - les Avels - Cours le Haut - Compeyre – Lapalisse – le Bosc - Le Fajas.**

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir délibérer sur cette proposition et de l'autoriser à confier l'élaboration de ce dossier à la DDTM et à signer tout acte afférent.

**Avis de Conseil :**

***Le Conseil autorise le Maire à solliciter les aides nécessaires pour la réalisation de ce projet de restauration de la voirie rurale et à confier l'élaboration du dossier à la DDTM.***

**Nombre de voix :    pour :    10            contre :    /            abstention :    /**

**7 - DDTM./ ATESAT( suite) – RECENSEMENT DES MURS DE SOUTIEN COMMUNAUX**

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil que, toujours dans le cadre de l'ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des Raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire), il va être procédé à un recensement des murs de soutien communaux de 2 m de hauteur.

Il indique que compte tenu de l'étendue de notre commune, de nombreux murs de soutien devront être recensés. Nous accompagnerons sur le terrain le technicien de la DDTM pour en connaître l'état des lieux.

Il propose aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer sur cette décision et d'en délibérer.

**Avis de Conseil :**

***Le Conseil prend acte de cette décision***

**Nombre de voix :    pour :    10            contre :    /            abstention :    /**

**8 - HAMEAU D'HERIC - PROJET DE RESTAURATION D'ENTRETIEN ET DE DEBROUSSAILLAGE**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'il vient d'être interpellé par quatre propriétaires du hameau d'Héric, qui sollicite une intervention de la commune pour entretenir notamment le chemin communal des gorges d' Héric 1km environ en aval du hameau à partir des virages.

Il précise d'autre part que le chemin à l'entrée du Hameau nécessite également d'être restauré.

D'autre part, il y aura lieu d'identifier le véhicule apparement en état d'épave qui dégrade l'esthétique et l'image de ce site.

Il rappelle aux conseillers de la 2° section de bien vouloir lui rendre compte de la situation de ce hameau comme il l'a souhaité lors d'un précédent Conseil, afin que nous puissions examiner quel type d'amélioration qu'il y aurait lieu de proposer pour améliorer les conditions de circulation et de vie de ce hameau.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer sur cette proposition.

**Avis de Conseil :**

***Le Conseil prend acte de ces informations et estime que les travaux précités devront être réalisés dès que possible et que le propriétaire du véhicule épave soit rapidement contacté.***

**Nombre de voix :    pour :    10            contre :    /            abstention :    /**

**9 - REFORME TERRITORIALE - PROJET DE GROUPEMENT DES COMMUNAUTES DE COMMUNES**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que dans le cadre du projet d'élaboration du schéma départemental de coopération intercommunales, deux réunions ont eu lieu, au cours desquelles il est envisagé, selon certains et selon les rumeurs, que la commune de Rosis et de Castanet le haut, ne soient plus incorporées dans le périmètre actuel de la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc.

Il précise que la commune de Rosis est aujourd'hui parfaitement intégrée dans une Communauté de Communes forte, solidaire, créative, dynamique, porteuse de projets innovants et structurants, avec une aisance budgétaire reconnue qui nous aide à réaliser ensemble ce que nous ne pourrions pas faire seuls.

Il y a lieu de préciser toutefois que notre commune s'inscrit tout à fait dans une économie de montagne avec son agriculture, son élevage, sa filière bois, ses lacs, avec un pôle éolien important, un développement écotouristique affirmé, avec des compétences liées à l'urbanisme, la collecte des déchets ménagers et encombrants, l'électrification rurale, l'éclairage public, le Spanc, etc, qui nous inscrit dans un développement économique et écotouristique durable.

Il propose qu'avant de délibérer sur le texte officiel, qui parviendra prochainement, le Conseil confirme le fait que notre commune de Rosis est parfaitement intégrée dans la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc et que la majorité de ses habitants souhaitent y rester pour continuer de rendre ce territoire vivant, attractif et porteur d'espoir.

Il propose donc de bien vouloir examiner cette proposition et d'en délibérer.

**Avis de Conseil :**

***Le Conseil approuve la proposition du Maire et affirme leur volonté déterminée de rester dans le Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc***

**Nombre de voix :    pour :    10                    contre :    /                    abstention :    /**

**10 - SIVOM POUR LA GESTION DU CAROUX-ESPINOUSE – PROJET DE DISSOLUTION**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que, dans le cadre du projet de réforme territoriale, il est prévu que les syndicats à vocation unique ou multiples qui ne sont plus utilisés dans le cadre de la fonction pour laquelle ils ont été créés, soient supprimés.

Il indique que c'est le cas du SIVU pour la gestion du massif du Caroux regroupant les communes de Cambon-et-Salvergues, Mons-la-Trivalle, St Julien, Colombières-sur-Orb, Combes, St Génies-de-Varensal, Castanet-le-Haut et Rosis, qui n'a plus aucune utilité.

Il propose aux membres du Conseil, avant de délibérer officiellement, d'émettre un avis favorable à la dissolution de ce syndicat en sommeil depuis quelques années.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir délibérer.

**Avis de Conseil :**

***Le Conseil émet un avis favorable à cette dissolution.***

**Nombre de voix :    pour :    10                    contre :    /                    abstention :    /**

**11 - PROJET D'ACQUISITION D'UNE LAME A NEIGE POUR DEBLAYER LES HAMEAUX**

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil que, comme chaque année durant la période hivernale, notre commune subit de façon récurrente des épisodes neigeux qui affectent les hameaux et les isolent.

Il indique que les habitants de ces hameaux sont souvent des personnes âgées ayant des difficultés pour accéder à leurs dépendances (garages, granges, hangars etc...).

Compte- tenu de toutes ces considérations et comme le souhaitent certaines personnes qui résident dans ces hameaux, il propose d'acquérir une « lame à neige » pour procéder au déblaiement des voies ou des rues intérieures des hameaux.

Il précise qu'il a chargé Moïse Roques de se renseigner et de solliciter un devis pour un éventuel achat d'une « lame Neige » adaptable à un tracteur agricole.

Il indique que le montant de cette dépense avoisine les 500 € TTC et qu'il sollicite l'autorisation des membres du Conseil pour entamer les démarches afin de négocier au meilleur prix l'achat de ce type d'équipement.

Il propose aux membres du Conseil d'examiner cette proposition et d'en délibérer.

**Avis de Conseil :**

***Le Conseil émet un avis favorable à cette proposition.***

**Nombre de voix :    pour :    10                    contre :    /                    abstention :    /**

**12 – COLLEGE DE STGERVAIS & ECOLE DE MUSIQUE - DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de demandes d'aides financières, formulées soit par les scolaires soit par des institutions ou associations qui accueillent des enfants de notre commune.

Il indique qu'en ce qui concerne le voyage aux sports d'hivers organisé par le collège de St Gervais-sur-Mare, deux élèves de la commune sont susceptibles d'y participer. Il propose d'attribuer une aide de 50€ par élève participant.

En ce qui concerne l'école de musique, il était prévu dans la convention de délibérer pour affecter une participation, sous réserve de l'inscription d'un élève au secrétariat de la Mairie.

Il indique qu'en début de saison, aucune inscription n'a été enregistrée et que, de ce fait, aucune délibération fixant la participation de la commune n'a été prise.

Il précise qu'en cas de décision du Conseil, l'élève de la commune qui participerait à l'école de musique, ne pourrait bénéficier de l'aide de 70 € de la commune qu'à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2011.

En ce qui concerne la demande formulée par le Judo-Club de Villemagne d'Argentière, il demande de bien vouloir examiner celle-ci tout en précisant qu'il est difficile de répondre à toutes les sollicitations émanant d'associations extra-communales.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir examiner ces propositions et d'en délibérer.

**Avis de Conseil :**

***Le Conseil émet un avis favorable aux propositions du Maire.***

**Nombre de voix :    pour :    10            contre :    /            abstention :    /**

**LE POINT SUR LES TRAVAUX ET LES PROJETS EN COURS**

**La Palisse :** Les travaux d'assainissement de ce hameau sont terminés. La station d'épuration collective est opérationnelle depuis le début du mois.

Les travaux de restauration de la voirie communale en forme de béton viennent de se terminer.

**Le Cros :** Les travaux de restauration du mur de soutien du chemin rural qui conduit du hameau du Cros à celui du Tourrel sont terminés.

Les travaux de préparation des parcelles de terrain sur lesquelles va être implanté le système d'assainissement sont également terminés.

**Sénas :** Nous allons, dès cette semaine, examiner la restauration d'un mur de soutien à la sortie du hameau difficilement accessible, qui présente des signes de dégradations importants.

**Sources communales :** Dans le cadre de l'étude sur le schéma d'AEP, une visite du site des sources communales va être programmée très prochainement, le 1<sup>er</sup> adjoint et les conseillers municipaux de la 2<sup>e</sup> section seront personnellement conviés à y participer.

**Hameau de Douch :** L'Agence foncière du département a répondu favorablement à notre requête de nous céder une partie des parcelles de terrain que nous souhaitons acquérir, à savoir « l'aire de battage pour installer un four à pain et quelques aménagements de loisirs », « le jeu de boules » et peut être « l'aire de tir à l'arc ».

Ils sont assez réticents pour le reste de la parcelle qu'ils souhaitent conserver, dans le souci de protection des espaces naturels sensibles...

Pour ce qui nous concerne, je solliciterai, si le Conseil donne son accord, une prestation gratuite et intelligente de l'architecte de la communauté, pour qu'il nous propose une esquisse d'aménagement de cet espace.

**Douch –Refuge Marcel Cèbe :** Depuis quelque temps, force est de constater que les factures d'électricité du Refuge Marcel Cèbe sont particulièrement élevées.

A leur examen, on remarque que le tarif abonnement HC est basé sur une puissance de 36 KVA, alors que celui du gîte rural est d'une puissance de 12 KVA. Son tarif d'abonnement HC est nettement moins cher que celui du refuge.

Il est proposé au 1<sup>er</sup> adjoint de contacter un électricien ou EDF afin d'étudier s'il y a lieu de modifier la puissance du refuge en tenant compte, bien évidemment, du fait que cela ne nuise en rien l'alimentation de la Maison du Mouflon et du Caroux.

**Le Maire**

Jacques MENDES